

Palmer

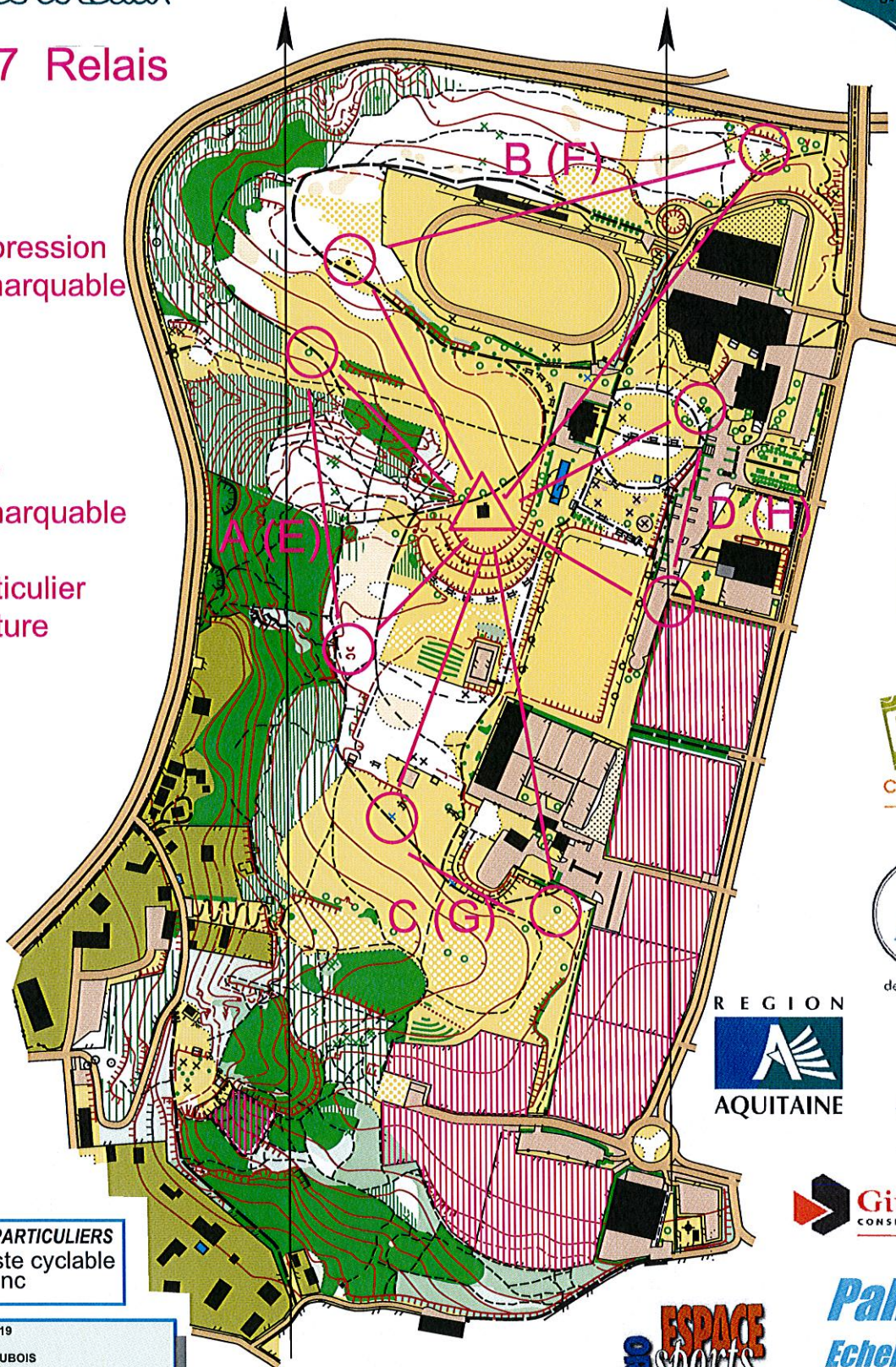
parc des coteaux



Fiche 7 Relais

Définitions

- A
- 1 Petite dépression
- 2 Arbre remarquable
- B
- 1 Rocher
- 2 Butte
- C
- 1 Abreuvoir
- 2 Arbre remarquable
- D
- 1 Objet particulier
- 2 Angle clôture



Palmer
Echelle 1/5000
Equidistance 5m

SYMBOLES PARTICULIERS

- — — Piste cyclable
- ⊞ Banc

CARTE N°: 2011 - D33 - 219

REALISATION

Relevés et dessin: Alain BEAUBOIS

Autorisation d'accès: Mairie de Cenon - Service des Sports
Tel: 06 57 77 35 70

Informations: Conclergerie du PARC DE PALMER
Tel: 06 07 12 77 55 www.ville-cenon.fr

La possession de cette carte n'implique pas un droit d'accès permanent. Une autorisation doit être demandée à la Mairie de CENON.

© F. F. C. O. Toute reproduction ou adaptation, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, même partielle, interdite.

La pratique sur le Parcours Permanent d'Orientation se fait sous votre propre responsabilité. Respectez les conseils aux utilisateurs donnés sur le site de la ville de Cenon.